

RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00043

Numéro SIREN : 393 948 690

Nom ou dénomination : S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2022 sous le numéro de dépôt 1656

M. Andraut Thomas
de Gué la Bâche
37360 Songy

Société SFN - Société de franchise N°2
5 et 17 rue de Corbusier - ZA Le doléon II
53940 Saint-Berthevin

Le 17 Janvier 2022

Mesdames, Messieurs

Vous m'avez proposé d'être désigné dirigeant de la société SFN -
Société de franchise N°2.

Je déclare par la présente, accepter les fonctions de dirigeant qui
viennent de m'être conférées, pour une rémunération mensuelle
butoit de 2600 euros à compter du 17 Janvier 2022 au 16 mars 2022

- Sans réserve de ma nomination par une générale des associés;
- Sans réserve de l'exercice effectif de mes fonctions

Je déclare n'être frappé d'aucune incapacité ou déchéance
susceptible de m'interdire l'accès à ces fonctions.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs l'expression de mes
sentiments distingués.



« SFN - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ»

Société par Actions Simplifiée au capital de 6.400 €uros

Siège social : 5 et 17, rue de Corbusson - ZA Le Châtellier II
53940 SAINT-BERTHEVIN

393 948 690 R.C.S. LAVAL

PROCES-VERBAL

DE LA DECISION DE LA PRESIDENTE

DU 17 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le dix-sept janvier à huit heures et quart,
A Saint Berthevin,

Ordre du jour :

- **NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

Madame Benoit CINIER, Directeur General de la société nomme pour une durée limitée à compter du 17 janvier 2022 jusqu'au 16 mars 2022, en qualité de Directeur Général:

- **Monsieur ANDRAULT Thomas,**
né le 9 juillet 1997 à Chambray les Tours (37)
demeurant au SONZAY (37360) 1 LE GUE LA BERTHE,

Sous réserve de son acceptation.

Conformément à l'article 19 des statuts, **Monsieur ANDRAULT Thomas** sera investi, sauf disposition contraire inopposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que le Président, à savoir :

- il sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social ;
- il sera autorisé à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de cette décision, en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Le présent procès-verbal a été signé par la Présidente.

La Présidente

